

TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÝCH SPOLEČENSTVÍ
DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS DOMSTOL
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN
EUROOPA ÜHENDUSTE KOHUS
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΪΚΩΝ ΚΟΙΝΟΤΗΤΩΝ
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
CÚIRT BHREITHIÚNAIS NA gCÓMHPHOBAL EORPACH
CORTE DI GIUSTIZIA DELLE COMUNITÀ EUROPEE
EIROPAS KOPIENU TIESA



LUXEMBOURG

EUROPOS BENDRIJŲ TEISINGUMO TEISMAS
EURÓPAI KÖZÖSSÉGEK BÍRÓSÁGA
IL-QORTI TAL-GUSTIZZJA TAL-KOMUNITAJIET EWROPEJ
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI WSPÓLNOT EUROPEJSKICH
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
SÚDNY DVOR EURÓPSKYCH SPOLOČENSTIEV
SODIŠČE EVROPSKIH SKUPNOSTI
EUROOPAN YHTEISÖJEN TUOMIOISTUIN
EUROPEISKA GEMENSKAPERNAS DOMSTOL

Presse et Information

INFORMATION POUR LA PRESSE n° 01/05

10 janvier 2005

ENGAGEMENT SOLENNEL DEVANT LA COUR DE JUSTICE DU NOUVEAU PRESIDENT ET DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Audience solennelle du 21 janvier 2005

Une audience solennelle aura lieu au siège de la Cour de justice (Grande salle d'audience, entrée boulevard Konrad Adenauer)

Vendredi, le 21 janvier 2005 à 12 h 00

au cours de laquelle la Cour de justice recevra l'engagement solennel du Président et des onze nouveaux Membres de la Commission européenne, à l'occasion de leur entrée en fonction.

Les accréditations peuvent être obtenues auprès de la Division de la Presse et de l'Information de la Cour de justice, en retournant le formulaire ci-joint au plus tard le 14 janvier 2005 à 12h00 CET.

Langues disponibles : toutes

*La présente information pour la presse est également disponible sur le site Internet de la Cour
<http://curia.eu.int/fr/actu/communiques/index.htm>*

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Laetitia Chretien
Tél: (00352) 4303 2043 Fax: (00352) 4303 2500*

*Des images de l'audience solennelle seront disponibles sur EbS "Europe by Satellite",
service rendu par la Commission européenne, Direction générale Presse et Communication,
L-2920 Luxembourg, Tél: (00352) 4301 35177 Fax: (00352) 4301 35249 ou
B-1049 Bruxelles, Tél: (0032) 2 2964106 Fax: (0032) 2 2965956*

INFORMATIONS PRATIQUES

Une salle de presse dotée d'équipements de bureau (téléphones : lignes analogiques et lignes ISDN) sera à votre disposition.

Veillez noter:

- **qu'il est demandé à la presse d'utiliser l'entrée du bâtiment Thomas More, Boulevard Konrad Adenauer;**
- **qu'il est demandé au public de demeurer silencieux et assis jusqu'à la fin de l'audience;**
- **que l'utilisation de téléphones portables ou d'autres appareils électroniques sonores est interdite pendant toute l'audience;**
- **que les prises de vue et films ne sont autorisés qu'en tout début d'audience (installation du Président, des Membres et des parties);**
- **que l'utilisation de flashes ou d'autres systèmes d'éclairage supplémentaire n'est pas autorisée;**
- **qu'il n'est pas permis aux photographes et caméramen de se déplacer dans la salle d'audience pour prendre des photos;**
- **que, si de très nombreux photographes et caméramen manifestent leur intérêt, un "pool" peut être constitué par la Division de la Presse et de l'Information.**

ACCREDITATION

*Accréditation à envoyer par télécopie avant le 14 janvier 2005, à 12h00 CET.
au numéro: (00352) 4303 2500*

Concerne: Audience solennelle du 21 janvier 2005

*Personne de référence: Mme Marcelle Franceschino
Tél: (00352) 4303 2035*

Nom:
Organisation:
Type de média :
Nombre de personnes :
Numéros où vous pouvez être contacté: Tél : Fax : Courriel :
Demande l'autorisation de photographe / filmer (biffer la mention qui ne convient pas): OUI / NON

Votre demande est acceptée, sauf avis contraire de la Cour communiqué deux jours avant l'audience.